

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 27 MARS 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 17-DCM-DGS-044

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE VINGT-SEPT MARS** à Quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Mars 2017

**OBJET DE LA DELIBERATION : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITES DU GLACIER A LA PLAGE DE LA GARONNE – EXERCICE 2016**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Emmanuelle NIGRELLI – Frédéric FIORE – Jennifer DELI – Geneviève DROMSON

**POUVOIRS** : Josiane SICCARDI à Jean-Michel PEYRATOUT  
Paul MOUROT à Hervé STASSINOS  
Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI  
Gaëlle REBEC à Magali VINCENT  
Nicole VACCA à Frédéric FIORE

**ABSENT** : Stéphane BELTRA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**Mme Valérie RIALLAND, Adjointe au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :**

En application des articles 52 de l'Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016, et L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur les activités du glacier de la plage de La Garonne, destiné notamment à l'information des usagers.

Ledit rapport a été soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 14 mars 2017 à 14h00.

Il est précisé qu'après avis de l'assemblée délibérante, ce rapport ainsi que les avis correspondants seront tenus à disposition du public dans les conditions légales.

**Il est donc proposé au Conseil Municipal d'adopter ce rapport pour l'exercice 2016, tel que joint en annexe.**

**L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

**Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS**

